

LE PRÉSIDENT

Nos Réf. : CAB-SRI-2021.312-TM-FL

Monsieur le Premier ministre, *Chez John,*

Concernant les navires de pêche normands, le ministère de l'environnement de Jersey a accordé à ce jour 16 licences définitives pour les bateaux de plus de 12 mètres et 62 licences pour les navires de moins de 12 mètres.

Jersey a toujours assuré que les navires bénéficiant de licences temporaires (liste orange) avaient jusqu'au 31 janvier 2022 pour apporter les éléments nécessaires à une validation définitive.

Au cours de nos nombreux échanges avec le Sénateur Ian Gorst, ministre des affaires étrangères, il a toujours été affirmé que la porte ne serait pas fermée après le 31 janvier 2022 pour tout armateur pouvant justifier de 11 jours de pêche.

Dans un communiqué de presse publié samedi 11 décembre, le Gouvernement de Jersey fait état de la fin des discussions techniques avec le Royaume-Uni et la Commission européenne visant à déterminer le nombre de licences de pêche à délivrer aux bateaux français pour pêcher dans les eaux de Jersey, soit 130 au total.

Cette information a plongé les armements manchois encore en attente de licence dans une incompréhension mêlée à la colère.

J'aimerais que vous me confirmiez que le dispositif de validation mis en place par Jersey est toujours opérationnel après ce 11 décembre.

J'attire votre attention sur le cas de 4 bateaux de moins de 12 mètres en grande difficulté, pour lesquels l'obtention d'une licence est vitale. Il s'agit du Sténaca (Armateur Raphaël Chayla), du Jeroli (Armateur Joachim Leroty), du Briscard (Armateur Guillaume Lenoir) et du Cap Nord (Armateur Romain Davodet).

Leur situation a fait l'objet d'un long échange mercredi 15 décembre, entre le Comité régional des pêches de Normandie et vos services en charge des affaires maritimes, sans qu'une solution ne soit avancée.

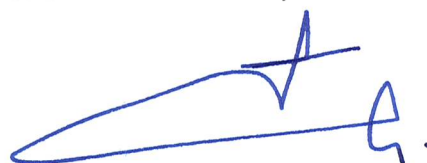
Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à l'égard de ces petites entreprises de pêche artisanale.

Je vous assure, Monsieur le Premier ministre, de ma considération distinguée et respectueuse.

*Bien cordialement*

Jean Morin,  
Président du conseil départemental

Senator John Le Fondré  
Chief Minister  
Chief Minister's Department - PO Box 140  
Cyril Le Marquand House  
St Helier, Jersey, JE4 8QT  
CHANNEL ISLANDS



Copie à : Senator Ian Gorst , Minister for External Relations